

Hebdo Canada

Volume 1, No 43

le 31 octobre 1973



Ottawa, Canada.

Important accord commercial avec la Chine conclu à Pékin, 1

Système de détection nocturne des polluants, 3

Contribution canadienne au FISE, 3

Réunion canado-américaine sur l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands lacs, 4

Récital inaugural de l'orgue Flentrop au CNA, 4

Championnat d'échecs ouvert du Canada, 4

Visite de spécialistes forestiers polonais, 5

Le nouveau directeur de Stratford, 5

Échange d'information sur les produits pharmaceutiques, 5

Les Canadiens fument moins, 6

Important accord commercial avec la Chine conclu à Pékin

Dans une conférence de presse tenue à Pékin le 13 octobre, au cours de sa visite d'une semaine en République populaire de Chine, le premier ministre Trudeau a annoncé qu'il avait signé des accords et ententes avec le premier ministre Chou En-lai dans les domaines du commerce, de la santé, de la science et de la technologie, de la culture, de l'éducation, des sports, des communications et des affaires consulaires.

"Il est sûr, a dit M. Trudeau, que cette visite à Pékin, l'accueil chaleureux qu'on nous y a réservé, les conversations empreintes d'amitié et de candeur que nous y avons eues et les accords et ententes que nous y avons conclus ont tous contribué à assurer que les relations entre nos deux pays seront amicales et auront une importance réelle pour l'un et l'autre pays."

Voici des extraits de la conférence de presse de M. Trudeau:

* * * *

Commerce et économie

Du point de vue commercial et économique, le premier ministre et moi avons été heureux de noter le développement favorable de notre commerce qui a eu lieu dans les deux sens depuis l'établissement de nos relations diplomatiques en 1970. Le commerce entre le

Canada et la Chine a augmenté considérablement à la fois au point de vue de son volume et de sa composition. Nous nous attendons à ce que la somme des échanges entre le Canada et la Chine surpasse en 1973 le niveau record de plus de 300 millions de dollars qui avait été atteint en 1972. Nous nous attendons également à ce que les discussions qui ont eu lieu durant ces



Le premier ministre Pierre-Elliott Trudeau a rencontré le président de la

Téléphoto: Presse canadienne
République populaire de Chine, Mao Tse-tung, à Chungnanhai le 13 octobre.



Téléphoto: Presse canadienne

Margaret Trudeau, épouse du premier ministre, est ici photographiée près du Mur de Chine, à 40 milles au nord de Pékin.

derniers jours conduiront à un développement plus grand en 1974 de cette tendance, au mutuel avantage de nos deux pays.

Un autre pas important pour le développement de nos relations commerciales a été fait alors que le premier ministre et moi avons signé un accord de commerce qui servira de charpente durant les trois prochaines années au progrès du commerce entre le Canada et la Chine. Dans cet accord, les deux parties s'engagent à faire tout leur possible pour créer des conditions favorables pour renforcer davantage le volume des échanges entre elles. L'accord établit un Comité mixte du commerce qui se réunira une fois par an et nous nous sommes entendus pour qu'une réunion de ce Comité ait lieu au début de décembre à Pékin. L'accord de commerce contient aussi un engagement pris par les deux parties de promouvoir les visites de personnes, de groupes et de délégués qui s'occupent de commerce. Il a été entendu qu'un programme de telles visites pour l'année prochaine serait établi durant les réunions de décembre du Comité mixte. J'ai suggéré en particulier qu'on étudie les possibilités existant dans des domaines tels que le transport, la sylviculture et

l'agriculture. Dans l'accord de commerce, les deux Gouvernements ont convenu de faciliter l'élaboration d'arrangements commerciaux à long terme mutuellement avantageux entre les organismes et entreprises de commerce appropriés des deux pays. A ce point de vue, le premier ministre et moi avons été heureux de noter que le Canada et la Chine viennent tout juste de conclure un accord à long terme sur le blé en vertu duquel la Chine achètera jusqu'à concurrence de 224 millions de boisseaux de blé canadien au cours des trois prochaines années.

Des arrangements à long terme semblent être particulièrement utiles pour couvrir un certain nombre d'autres produits. L'aluminium et la pâte de bois sont deux exemples du genre pour lesquels il a été convenu que des discussions en profondeur pourraient rapidement débiter entre les entreprises de commerce et les organismes appropriés du Canada et de la Chine. Les deux parties ont également procédé à un échange de vues sur la potasse, le soufre et le nickel et ont convenu que des discussions ultérieures devraient avoir lieu entre les organismes et entreprises de commerce appropriés. J'ai noté qu'il y a eu une augmentation significative dans les importations chinoises en provenance du Canada de produits manufacturés dont certains biens capitaux. D'un intérêt particulier sont des génératrices, des câbles et fils isolés, de l'équipement de télécommunication et des composants électroniques. Je m'attends pleinement à ce que cette tendance continue.

Durant la visite, nous avons été avisés que la Chine considérera le Canada comme fournisseur potentiel lors de ses achats d'installations complètes. A ce propos les Chinois nous ont déclaré que s'ils décidaient d'acheter une installation complète de production de caoutchouc synthétique, ils regarderaient en premier lieu vers le Canada.

* * * *

Sciences médicales et soins de la santé

Durant ma visite, il y a eu un échange des plus profitable dans les domaines de la science médicale et des soins de la santé. En particulier, il a été convenu ce qui suit:

a) En avril 1974, le Canada enverra en Chine un groupe de neuf personnes pour une durée d'un mois, afin d'apprendre

la technique de l'analgésie par acupuncture.

b) En septembre 1974, la Chine enverra au Canada un groupe de neuf personnes (3 groupes de 3) pour une durée d'un à deux mois afin d'étudier la neurophysiologie, la transplantation des organes et le rein artificiel.

c) En 1974, dans le cadre de l'échange Béthune-université McGill deux scientifiques de la Chine viendront au Canada pour un mois.

d) A la fin de 1974, des préparatifs seront faits pour permettre, vers janvier 1975, la venue au Canada d'une équipe de cinq personnes pour faire sur place la démonstration de l'acupuncture analgésique et l'enseignement aux scientifiques canadiens.

e) A la fin de 1974, les représentants de la Chine et du Canada, se rencontreront de nouveau afin de discuter des modalités de l'échange pour 1975.

Science et technologie

A la suite de la visite très fructueuse de la délégation scientifique canadienne dirigée par Mme Sauvé, le premier ministre Chou En-lai et moi-même nous sommes mis d'accord sur un certain nombre d'échanges durant le cours de l'année 1974 en vue des bénéfices mutuels qui pourront en découler pour la recherche scientifique au Canada et en Chine. Cette dernière enverra au Canada des délégations de scientifiques dans les domaines de la recherche des lasers, de l'extraction du charbon à ciel ouvert, de la séismologie, des pêcheries et du génie forestier. Le Canada enverra, de son côté, des délégations dans les domaines de l'extraction hydraulique du charbon, de la métrologie, des pêcheries, du génie forestier, et du contrôle des animaux et insectes nuisibles.

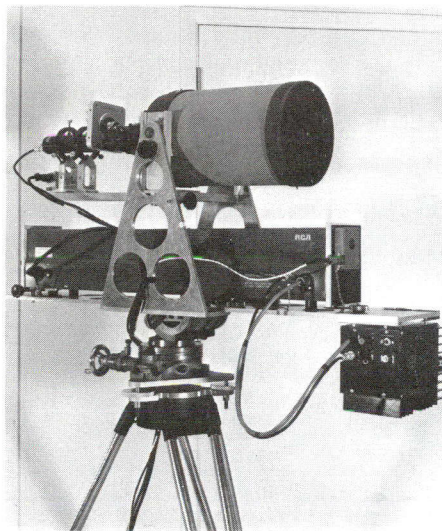
Affaires culturelles, éducatives et sportives

En ce qui concerne les échanges touchant aux domaines culturel, éducatif, sportif et les média d'information pour l'année 1974, le premier ministre Chou En-lai et moi-même avons discuté les points suivants: La Chine a accepté en principe de recevoir un orchestre symphonique canadien et une exposition de peintures de la Galerie nationale du Canada. De son côté, le Canada recevra, en 1974, l'importante exposition archéologique chinoise qui se trouve

Système de détection nocturne des polluants

Un système unique de détection nocturne des polluants de l'eau a été construit et essayé avec succès par les scientifiques de la Direction générale des eaux intérieures d'Environnement Canada. Ce système se compose d'un appareil laser, d'un télescope et de filtres optiques. Il peut mesurer la fluorescence de l'eau jusqu'à 75 mètres et déceler des nappes de pétrole jusqu'à 300 mètres. Il peut également déceler la présence de rhodamine et de chlorophylle en eau ouverte et de sulfonates de lignine dans les étangs des usines de pâtes.

Selon les chercheurs, cet appareil offre deux avantages par rapport aux autres systèmes. Il est petit et suffi-



La "fluorosensor" ou appareil de détection des polluants de l'eau.

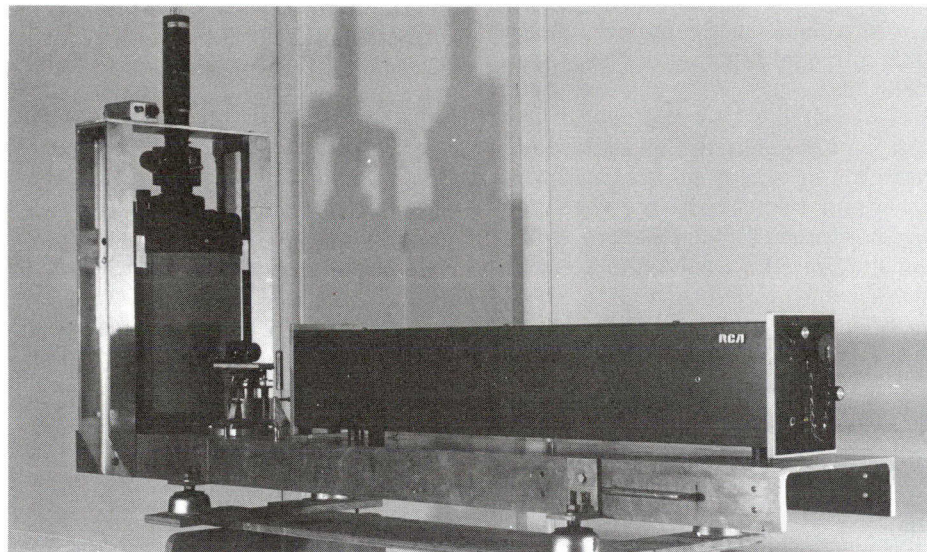


Photo: Environnement Canada

Cet appareil, monté à bord d'un avion, sert à la détection nocturne des épanchements d'hydrocarbures.

samment léger pour être porté à bord d'un avion, et il ne requiert pas d'échantillonnage.

Cet appareil, placé à bord d'un avion, a pu déceler la fluorescence dans les résidus de raffineries de pétrole et les bassins de décantation des usines de pâtes, ainsi que des déversements contrôlés de pétrole et de colorants. Les essais se sont déroulés au large des Bahamas, le long de la rivière des Outaouais et dans le port de Montréal.

Au sol, on a employé le système pour étudier l'eau des cours d'eau. A bord d'un bateau, il a pu contrôler les concentrations de chlorophylle du lac Erié.

Fonctionnement du système

Une lumière bleue qui provient d'un

appareil laser à faible puissance provoque la fluorescence dans la zone cible, et un télescope de huit pouces orienté vers cette zone recueille la lumière. Les filtres optiques servent à bloquer la lumière réfléchie et à choisir certaines longueurs d'onde du spectre fluorescent de la cible. Par l'intermédiaire d'un tube photomultiplicateur, cette lumière est convertie en signal électrique, traitée et enregistrée sur une bande de papier.

Ce nouveau système prêt pour la mise en marché a été inventé par le docteur A.R. Davis de la sous-division des sciences de l'eau, ainsi que par MM. H. Gross, J. Kruus et R.A. O'Neil de la sous-division de la télédétection, Direction générale des eaux intérieures.

Contribution canadienne au FISE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a présenté au Directeur général du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (FISE), M. Henry R. Labouisse, un chèque au montant de \$1.9 million qui constitue la contribution canadienne au Fonds pour l'année 1973. Ceci porte la contribution totale du Canada, depuis la création du FISE en 1946, à plus de \$27 millions.

Outre ces fonds, les Canadiens, par l'intermédiaire d'organismes privés et de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), ont contribué

une somme additionnelle de \$2.1 millions en 1972.

Don au FNUAP

Le Canada s'engage aussi à verser, en 1973, deux millions de dollars au Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP). Cet engagement pour 1973 porte à sept millions de dollars l'ensemble de l'apport que le Canada consent au FNUAP depuis sa création en 1969. Le Canada compte parmi les huit principaux collaborateurs du FNUAP.

Le FNUAP est financé grâce aux contributions volontaires consenties par un certain nombre de membres des

Nations Unies, et ses programmes touchent une vaste gamme d'activités relatives au domaine de la population, que ce soit les projets de contrôle des naissances ou les études démographiques. Les autorités canadiennes compétentes en matière d'aide estiment que le planning familial constitue un élément important dans l'élaboration des programmes d'aide visant à améliorer les conditions de vie dans les pays en voie de développement. Le Fonds est chargé des activités internationales relatives à l'Année démographique mondiale en 1974, dont le point saillant sera la Conférence démographique mondiale qui se tiendra à Bucarest en août.

Réunion canado-américaine sur l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands lacs

Des représentants du Canada et des États-Unis se sont réunis récemment à Ottawa afin d'échanger leurs vues sur le premier rapport annuel de la Commission mixte internationale portant sur l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands lacs. Les représentants ont également fait état des mesures mises en oeuvre afin de combattre et d'éliminer la pollution provenant de déchets municipaux et industriels, de bateaux et d'autres sources. Par l'Accord signé en 1972 par le président M.

Richard M. Nixon et le premier ministre Trudeau les Gouvernements du Canada et des États-Unis s'engagent à coordonner leurs programmes d'action afin de restaurer et de préserver la qualité de l'eau des Grands lacs. Les délégués des deux pays ont noté avec satisfaction la conclusion de la CMI selon laquelle on peut déjà constater les répercussions bénéfiques sur la qualité de l'eau des activités entreprises aux termes de l'Accord, en dépit de la brièveté de la période faisant l'objet du rapport. Il s'agit là d'un heureux présage si l'on considère que ces activités sont maintenant en plein essor.

Les représentants des deux pays ont examiné le rapport de la CMI et les diverses recommandations qui y sont contenues. Ils ont prêté une attention particulière aux mesures visant à aider la Commission à s'acquitter de l'obligation qui lui est faite par l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands lacs d'exercer une surveillance et de faire rapport sur les progrès accomplis au Canada et aux États-Unis vers la réalisation des objectifs précisés dans l'Accord. Les représentants se sont félicités du travail fait jusqu'à maintenant par la CMI à cet égard et ils ont convenu que les deux gouvernements feraient tout leur possible pour réagir de façon positive aux recommandations contenues dans le rapport annuel de la CMI. En outre, les représentants ont pris note de l'inquiétude qu'exprime le rapport de la CMI du fait que les Gouvernements n'ont pas encore fourni le personnel et les crédits nécessaires à l'activité du bureau régional de la CMI à Windsor (Ontario). Il se sont toutefois déclarés heureux d'apprendre qu'on avait réalisé certains

progrès en ce qui concerne la dotation en personnel. Ils ont convenu d'explorer ensemble les moyens d'accorder à la CMI l'appui qui lui sera nécessaire éventuellement. Un petit groupe de travail composé de délégués du Canada et des États-Unis a été chargé de rédiger une réponse conjointe au rapport annuel de la CMI. Enfin, les représentants ont jugé qu'il serait bon de tenir une nouvelle réunion dans quelque six mois pour examiner de nouveau les progrès réalisés.

Récital inaugural de l'orgue Flentrop au CNA

C'est le 7 octobre dernier qu'eut lieu le récital inaugural de l'orgue Flentrop, offert par la communauté canado-hollandaise au peuple canadien. Le célèbre organiste hollandais Albert de Klerk fut invité à inaugurer l'instrument. Plus de 800 membres de la communauté canado-hollandaise ainsi que des personnalités du Gouvernement canadien, du Centre national des Arts et de l'ambassade des Pays-Bas ont assisté au récital.

L'orgue a une longue histoire. Offert par les Canadiens d'origine hollandaise en gage de reconnaissance envers le Canada qui a joué un rôle essentiel dans la libération des Pays-Bas à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, l'instrument fut donné officiellement en 1970. Cependant, l'orgue, construit spécialement pour le Centre, devait demander trois ans pour être fabriqué et installé. Aussi, en gage de la promesse de l'instrument, la communauté offrit un petit orgue "positif". Celui-ci servit de nombreuses fois soit pour accompagner des oeuvres vocales, soit en solo avec l'Orchestre du CNA. Il est à noter que les deux orgues Flentrop du CNA sont les seuls de ce facteur au Canada.

Le grand orgue fut construit par la célèbre compagnie Flentrop Orgelbouw, l'une des plus renommées de notre époque. Fabriqué pièce par pièce à Zaandam aux Pays-Bas, l'orgue arriva en morceaux à Ottawa et fut monté par deux spécialistes venus d'Europe. La délicatesse de l'accord et de l'harmonisation d'un orgue est telle qu'il fallut laisser l'orgue pendant dix mois sans y toucher; pendant cette période, les matériaux comme les différents bois utilisés à sa construction purent s'adapter à l'atmosphère de l'Opéra et l'harmoni-

sation put s'effectuer sans craindre que celle-ci ne se détériore au bout de quelques semaines. L'orgue du CNA a la particularité qu'ont tous les orgues Flentrop, c'est-à-dire qu'il a été construit en fonction de l'Opéra du Centre. C'est un orgue de taille moyenne avec deux claviers et un pédalier. Il possède environ 1,350 tuyaux faits de cuivre, d'étain et de bois dont les plus longs mesurent huit pieds et les plus courts un demi-pouce. La hauteur totale de l'orgue est de 24 pieds, sa largeur 16 pieds et il pèse trois tonnes. Malgré son poids, il fut spécialement conçu pour être changé de place, et passer facilement de l'arrière-scène à l'avant-scène de l'Opéra selon les nécessités. Il est fabriqué de plusieurs bois exotiques et précieux, et chaque bois est utilisé de façon bien spécifique, tant pour des raisons techniques que pour des raisons esthétiques. Les principaux bois employés sont l'ébène, l'acajou et le cèdre rouge. La mécanique essaie de retrouver le plus fidèlement possible celle des orgues du dix-huitième siècle. C'est ainsi que seule la ventilation est électrique.

Mario Bernardi, chef d'orchestre et directeur musical du Centre national des Arts, en a défini les caractéristiques musicales et suggéré les 26 registres qui devaient faire les caractéristiques de cet instrument parfaitement adapté au répertoire de l'Orchestre pour le récital inaugural.

Championnat d'échecs ouvert du Canada

Duncan Suttles de Vancouver vient de remporter à Ottawa le dixième championnat d'échecs ouvert du Canada, au cours d'un des tournois les plus importants dans l'histoire de cette compétition à laquelle participaient 235 joueurs.

Suttles, ayant totalisé 9 points sur 11 (8+, 2=, et 1-), gagnait \$1,250 et le trophée John G. Prentice.

Histoire du jeu d'échecs au Canada

L'histoire du jeu d'échecs au Canada remonte presque à l'époque où l'homme blanc arrivait en Amérique du Nord. On relate que Champlain, fondateur de Québec, jouait aux échecs et qu'on en jouait certainement dans le Bas-Canada sous le régime français. Quoique les renseignements précis soient rares, le

Bulletin historique mentionne les parties d'échecs qui avaient lieu, dès 1770, à Montréal, entre le peintre renommé Dulongpré et Joseph Papineau, père de Louis-Joseph Papineau.

Les échecs ont été organisés au Canada, cinq ans après la Confédération. La Fédération canadienne des échecs a été fondée à Hamilton, en Ontario, le 24 septembre 1873.

Toutefois, la régularité des tournois pour le championnat canadien laisse à désirer et voici pourquoi: bien qu'on en ait d'abord organisé chaque année, on ne l'a fait ensuite que tous les deux ans et parfois encore moins souvent.

Jusqu'à la fin du siècle, les prix en espèces étant interdits, le gagnant recevait de l'argenterie ou une trousse de voyage en cuir. Ce fut seulement vers la fin des années soixante que les prix du championnat d'échecs ont dépassé \$1,000.

Il existe actuellement deux tournois pour le championnat canadien; le plus ancien, qui est réservé, se tient tous les trois ans. On n'y participe que sur invitation faite d'après les succès remportés à d'autres tournois selon un calendrier dressé par la Fédération canadienne des échecs. Le gagnant du tournoi "réservé" représente le Canada au championnat international, dont l'étape finale vient d'avoir lieu à Rejkavik entre Fischer et Sapssky.

L'autre tournoi national est "ouvert" et se tient généralement dans l'interval- le entre deux tournois réservés.

Visite de spécialistes forestiers polonais

Une mission de quatre spécialistes forestiers de la Pologne ayant à sa tête le ministre des Forêts et de l'Industrie du bois, vient de terminer un tournée au Canada.

Les visiteurs ont rencontré le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Alastair Gillespie, avec lequel ils ont discuté d'importants développements dans le domaine forestier en Pologne et des possibilités de participation de fournisseurs et ingénieurs-conseils canadiens à ces développements.

Les membres de la délégation ont ensuite rendu visite à des fabricants d'équipement forestier et à des ingénieurs-conseils des régions de Montréal et de Vancouver, pour s'informer des

possibilités d'acheter au Canada de l'équipement perfectionné d'usines de pulpe et papier et de scieries, et d'y obtenir les services d'ingénierie qui s'y rattachent. Ils ont aussi rencontré des représentants de l'industrie forestière canadienne, et effectué une tournée de diverses installations.

Le nouveau directeur de Stratford

Robin Phillips, le metteur en scène britannique bien connu, a été nommé récemment directeur artistique du Festival de Stratford, poste qu'il occupera après le départ de Jean Gascon à la fin de la saison 1974. Jusqu'à ce moment, les deux hommes travailleront en collaboration au Festival. Robin Phillips restera en Angleterre jusqu'en janvier afin de respecter ses présents engagements et il assumera ses nouvelles fonctions à Stratford au début de la prochaine année.

Bien qu'il ait à peine trente ans, M. Phillips a acquis sa réputation à des théâtres renommés comme le Royal Shakespeare et le Chichester Festival et il a dirigé des productions avec succès au West End et à Broadway.

En tant qu'administrateur, il a occupé le poste de directeur associé au Bristol Old Vic et au Northcott Theatre à Exeter. En 1973, il a été nommé directeur artistique du Greenwich Theatre où, à sa première saison, il a mis en scène *The Three Sisters*, avec Mia Farrow et Keith Baxter, la nouvelle adaptation de Tom Stoppard de *The House of Bernanda Alba* et enfin *Rosmersholm* d'Ibsen, avec Joan Plowright et Jeremy Brett.

M. Phillips, qui a été formé en tant que directeur, comédien et décorateur au Bristol Old Vic, a longtemps travaillé avec le Royal Shakespeare Theatre; il y fut d'ailleurs assistant-directeur de John Schlesinger pour *Timon of Athens* et de Peter Hall pour *Hamlet*.

Ayant collaboré avec le Chichester Festival en 1971 et 1972, il a dirigé avec succès des productions comme *Caesar and Cleopatra*, dont la distribution comprenait Sir John Gielgud et Anna Calder-Marshall, *Dear Antoine*, avec Dame Edith Evans (pièce qu'il a plus tard dirigée de nouveau au Piccadilly Theatre au West End), *The Lady's Not for Burning*, avec Richard Chamberlain, et *The Beggar's Opera*. A Chiches-

ter, en 1972, il a aussi interprété le rôle de Dubidat dans *The Doctor's Dilemma*. Après ses deux saisons à Chichester, il a mis en scène *Norman Is That You?*, mettant en vedette Alfred Marks.

M. Phillips a fait preuve de ses talents de comédien en interprétant des rôles comme celui de Wilfrid Desert dans la série télévisée *The Forsyte Saga* à la B.B.C. et celui de Constantin dans *The Seagull*. Il a joué dans la version cinématographique de *Decline and Fall* d'Evelyn Waugh, interprété le rôle principal de David Copperfield et fait son premier film d'horreur, *Tales From the Crypt*, avec Sir Ralph Richardson.

Échange d'Information sur les produits pharmaceutiques

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, a annoncé que le Canada échangerait désormais avec le Royaume-Uni et la Suède, des informations relatives à la fabrication, au contrôle de la qualité, à l'analyse et à la distribution des produits pharmaceutiques.

Des accords bilatéraux ont été signés à cette fin la semaine dernière avec le Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale du Royaume-Uni et la Commission nationale sur la Santé et le Bien-être de Suède par les représentants de la Direction générale de la protection de la santé. Des discussions sont par ailleurs en cours, dans la même optique, avec les autorités de la Santé de plusieurs autres pays et des ententes similaires devraient en résulter d'ici peu.

M. Lalonde a souligné que ces accords complèteraient les programmes permanents actuels de son ministère, en rendant disponibles plus d'informations sur les médicaments d'importation, sur lesquels le Canada aura dès lors un contrôle accru.

Les informations qui seront échangées entre les agences gouvernementales ne serviront qu'à leur usage interne et, dans les cas de produits pharmaceutiques présentant un danger pour la santé, un mécanisme de communications a été prévu. Des experts techniques suivront la mise en application des termes de l'accord et des inspecteurs visiteront les fabricants de produits pharmaceutiques afin de comparer les modes d'inspection et les techniques de rapport.

(suite de la page 2)

présentement à Londres. Nous avons aussi pris note de l'intention de la Chine de participer à l'exposition Terre des Hommes à Montréal, par l'envoi d'une exposition de peintures traditionnelles et d'objets d'artisanat. Il est également possible que cette exposition se rende à Vancouver. La Chine a accepté notre offre d'un don de livres à une université chinoise, lequel don s'étendra sur une période de cinq ans. Dans le domaine des échanges sur l'éducation, nous avons exprimé notre satisfaction au sujet de la conclusion d'une entente, il y a quelques mois, qui permettra un échange de vingt étudiants de part et d'autre pour une période de deux ans. Nous nous sommes également entendus pour un échange de professeurs qui devrait commencer si possible au début de 1974 de même que pour un échange de délégués dans le domaine de l'éducation.

Au sujet des échanges sportifs, nous nous sommes mis d'accord pour un échange de trois équipes de chaque pays en 1974

Dans le domaine des média d'information, il m'a fait plaisir d'accepter l'invitation chinoise d'envoyer en Chine une délégation de représentants de la presse canadienne en retour de la visite qu'a effectuée une semblable délégation de journalistes chinois au Canada. Enfin nous nous sommes également mis d'accord en vue d'un échange de programmes de radio, de télévision et de films documentaires entre nos deux pays.

Affaires consulaires

Dans le domaine consulaire, de longues discussions se sont poursuivies dans une atmosphère de coopération et de cordialité sur des sujets d'intérêt commun aux Gouvernements chinois et canadien, qui seront très significatifs pour nos deux peuples. Une entente

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2. Un index paraît tous les trois mois.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title "Canada Weekly".

Ciertos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título *Noticiero de Canadá*.

dans trois domaines a résulté de ces discussions. Le plus étendu de ces accords consiste dans une entente relative à l'établissement officiel de relations consulaires qui prévoit, entre autres, l'occasion pour chaque partie d'ouvrir un consulat général dans l'autre pays. Il y a également entente sur la simplification des procédures de visa qui facilitera les déplacements des personnes entre les deux pays. Troisièmement, et ce qui est peut-être du plus grand intérêt humanitaire est une entente qui facilitera la réunion des familles. Il sera maintenant possible au Gouvernement canadien de donner cours en Chine même aux demandes faites par les résidents canadiens au sujet de leurs parents en Chine.

Affaires internationales

J'ai expliqué au premier ministre Chou le fait que le Canada ayant de grandes puissances comme voisins au Nord aussi bien qu'au Sud, consacre tout naturellement un effort particulier à l'établissement de liens de proche amitié ailleurs dans le monde. A l'est du Canada, nous nous consacrons à la protection et à l'amélioration de nos rapports avec les États européens, mais il nous importe également de nous tourner vers l'Ouest, c'est-à-dire vers les pays de l'Asie et du Pacifique, où nous espérons rencontrer des perspectives de coopération et d'entente. J'ai mis un soin particulier à faire remarquer que nos relations avec les États-Unis d'Amérique sont bonnes et doivent de toute nécessité le demeurer, et que nos relations avec les États-Unis d'Amérique continueront, c'est l'évidence même, d'être une partie essentielle de notre politique étrangère. Ce n'est nullement mépriser les relations dont nous jouissons déjà, que de chercher à établir et à renforcer nos contacts ailleurs dans le monde, comme nous tâchons de le faire.

Nous sommes tombés d'accord, le premier ministre Chou et moi, bien que certains facteurs nous empêchent de voir les événements du même oeil, sur le fait que nos points de vue étaient non seulement réciproquement compréhensibles, mais qu'ils étaient souvent semblables. De la part du Canada, j'ai pu lui affirmer que l'amitié pour la Chine est et demeurera un élément d'importance dans notre politique étrangère.

* * * *

Les Canadiens fument moins

Les statistiques de 1972 sur l'usage du tabac au Canada révèlent une augmentation régulière du pourcentage des non-fumeurs, attribuable en majeure partie aux hommes de plus de 20 ans qui ont renoncé complètement à la cigarette et, de façon secondaire, aux femmes également de plus de 20 ans qui ont posé le même geste.

Rendues publiques en septembre par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, ces statistiques indiquent que cette augmentation globale de la proportion des non-fumeurs a été possible malgré une augmentation aiguë des jeunes filles fumant la cigarette. Ni hausse, ni baisse n'a cependant été enregistrée chez les garçons.

Seulement deux Canadiens sur cinq fument la cigarette régulièrement. On estime qu'il y a maintenant un demi-million de fumeurs de moins que si la proportion de fumeurs de 1965 s'était maintenue jusqu'à aujourd'hui.

Variations régionales

La plus grosse augmentation de la proportion des non-fumeurs a été enregistrée en Ontario et en Colombie-Britannique et la moins élevée au Québec, qui est la région où on fume le plus. Il y a proportionnellement moins de fumeurs de 15 ans chez les hommes de toutes les provinces de même que chez les femmes d'Ontario et de la Colombie-Britannique. Le pourcentage chez les dames a pour sa part augmenté dans les régions de l'Atlantique, du Québec et des Prairies.

M. Lalonde a souligné que s'il est nécessaire de soutenir l'effort national pour réduire les dangers du tabac, il y a également un besoin pour la mise sur pied de services efficaces sur une base communautaire, où ils auront le plus d'impact. Il faudrait à cette fin mettre plus d'emphase sur la collaboration avec les autres groupes.

Le ministre a ajouté que son ministère est profondément préoccupé par les Canadiens qui sont incapables de renoncer à fumer. Des efforts se poursuivent afin de mettre au point des produits du tabac moins dangereux et pour que soient maintenus les efforts éducatifs du ministère informant la population quant aux façons de diminuer les dangers du tabac, lorsqu'on est incapable de s'en abstenir.